



SAINT-SIMÉON



PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2016

REVENUS (2 486 870\$)

TAXES :		1 611 195\$
Foncière :	944 586\$	
Locative :	39 083	
Eau :	196 851	
Égout :	145 295	
Vidange fosses septiques :	32 880	
Ordures :	211 100	
Collecte sélective :	40 100	
Déneigement (secteur Port-aux-Quilles) :	1 300	
PAIEMENT TENANT LIEU DE TAXES :		55 699
Foyer :	36 843\$	
École :	13 827	
Terrains gouvernementaux :	5 029	
AUTRES RECETTES DE SOURCES LOCALES :		375 177
Ententes intermunicipales :	16 000\$	
Permis, mutations, carrières, intérêts, etc. :	141 100	
Autres (photocopies., loyers,etc.) :	25 197	
Camping :	155 700	
Loisirs :	26 980	
Atelier préscolaire :	5 800	
Camp de jour :	4 400	
TRANSFERTS :		147 799
- Inconditionnels :	55 147\$	
- Conditionnels :	92 652	
AFFECTATIONS : (Appropriation du surplus)		297 000



Baie-des-Rochers | Port-aux-Quilles | Saint-Siméon | Port-au-Persil

502, rue St-Laurent, C.P. 98, Saint-Siméon (Québec) Canada G0T 1X0

Téléphone: 418.620.5010 • télécopieur: 418.620.5011 • info@saintsimeon.ca

DÉPENSES (2 486 870\$)

ADMINISTRATION GÉNÉRALE : 461 011\$

Législation	:	64 034\$
Gestion financière	:	241 660
Gestion du personnel	:	1 000
Greffe	:	5 000
Évaluation	:	48 685
Autres	:	100 632

SÉCURITÉ PUBLIQUE : 181 650

Police	:	84 161\$
Pompiers	:	96 889
Sécurité civile	:	600

TRANSPORT : 314 853

Voirie	:	198 747\$
Enlèvement de la neige	:	89 340
Éclairage des rues	:	19 000
Circul.-Transp. en commun	:	7 766

HYGIÈNE DU MILIEU : 513 222

Aqueduc	:	163 955\$
Assainissement	:	114 500
Vidange fosse septique	:	32 880
Ordures	:	172 219
Collecte sélective	:	29 668

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE : 5 000

HLM	:	5 000\$
-----	---	---------

**AMÉNAGEMENT, URBANISME,
DÉVELOPPEMENT : 157 205**

Urbanisme	:	32 075\$
Promotion + développement	:	97 180
Comité d'embellissement	:	12 000
Village relais + Politique Familiale:	:	9 950
Patrimoine & mise en valeur	:	6 000

LOISIRS ET CULTURE : 424 554\$

Administration	:	64 900\$
Centre communautaire	:	119 460
Carnaval	:	12 950
Camp de jour & relâche	:	23 784
Maison des Jeunes	:	3 300
Piste de ski	:	3 300
Patinoire	:	20 150
Plage	:	2 760
Camping	:	109 250
Parc de Baie-des-Rochers	:	3 000
Subventions aux organismes	:	14 500
Bibliothèque	:	19 250
Atelier pré-scolaire	:	26 750
Site de la croix	:	1 200

FRAIS DE FINANCEMENT (intérêts): 59 960

Dette - eau potable	:	33 003
- caserne	:	10 688
- centre communautaire	:	5 043
- bibliothèque	:	7 796
- assainissement	:	1 330
- frais bancaires	:	2 100

REMBOURSEMENT EN CAPITAL : 82 415

Dette - eau potable	:	31 665\$
- assainissement	:	12 520
- Centre communautaire	:	10 300
- caserne	:	14 900
- biblio	:	(-4 554)
Fonds de roulement	:	17 584

IMMOBILISATIONS : 287 000

Adm. Générale	:	30 000
Transport	:	111 000
Loisir + culture	:	48 800
Amén. Dév.	:	94 200
Promotion	:	3 000

SUITE AU DÉPÔT DES NOUVEAUX RÔLES D'ÉVALUATION

DOCUMENT EXPLICATIF

- TAXE FONCIÈRE (diminution)

Le taux de la **taxe foncière** passe de **99¢** à **90¢** du 100\$ d'évaluation.



- TAXE LOCATIVE (diminution)

Le taux de la **taxe locative** passera de **3,35\$** à **2.75\$** du 100\$ d'évaluation.

Cette taxe s'applique aux commerces et autres activités, à l'exclusion du résidentiel.



- TAXE D'ORDURES (diminution)

- Par logement : elle passera de 225\$ à 215\$
- Par résidence secondaire : (chalet non desservi) : elle passera de 190\$ à 181.50\$
- Par commerce de base : elle passera de 338\$ à 323\$

- TAXE DE COLLECTE SÉLECTIVE (aucune augmentation)

- Par logement : 35\$
- Par résidence secondaire : (chalet non desservi) : 23\$
- Par commerce : tarif de base: entre 57\$ et 305\$



- TAXE D'AQUEDUC (diminution)

Secteur village

- Par logement : elle passera de 370\$ à 330\$
- Par commerce : elle passera de 461,50\$ à 411.50\$
- Pour les terrains vacants desservis : elle passe d'entre 160\$ et 528\$ à entre 145\$ et 470\$

Pour les piscines :

- 1 000 à 10 000 gallons : 40\$
- plus de 10 000 gallons : 60\$

Secteur de Baie-des-Rochers (aucune augmentation)

La taxe d'aqueduc de base :

- Par logement : 175\$
- Par commerce : 302\$

Patinoires :

- propriétaire branché sur un réseau d'aqueduc municipal : 50\$



- TAXE D'ÉGOUT ASSAINISSEMENT (augmentation)

- Par logement : elle passe de 250,50\$ à 275.50\$
- Par commerce de base : elle passe de 344,00\$ à 378.50\$
- Pour les terrains vacants desservis : elle passera d'entre 116,50\$ et 344,00\$ à entre 128.50\$ et 378.50\$



- TAXE DE SECTEUR (Chemin du Lac Port-aux-Quilles) : (aucune augmentation)

- Par logement : 100\$

Cette taxe s'applique uniquement aux résidents du chemin du Lac Port-aux-Quilles.

- TAXE POUR VIDANGE ET TRAITEMENT DES FOSSES SEPTIQUES (légère augmentation)

La taxe est indexée selon l'IPC soit 1,1%.

- le tarif pour une résidence ou un commerce permanent passe de 105\$ à 105.80\$;
- le tarif pour une résidence ou un commerce saisonnier passe de 52.50 à 52.90\$.

Fréquence de la vidange :

- aux 2 ans pour une résidence ou un commerce permanent;
- aux 4 ans pour une résidence ou un commerce saisonnier.

PROFILS ET GRANDES LIGNES DU BUDGET

1. DÉPÔT DES RÔLES D'ÉVALUATION

La baisse du taux de la taxe foncière et locative s'explique par le dépôt de nouveaux rôles d'évaluation.

- Le **rôle d'évaluation foncier** passe de 95 649 300\$ à 109 954 100\$ soit une hausse de 15%.
 - Les résidences affichent une augmentation moyenne de 9%, les terrains vagues 19%, les chalets subissent une hausse moyenne de 36%, les exploitations forestières de 32% tandis que les sablières subissent une hausse moyenne de 135%.
- Le **rôle d'évaluation locatif** passe de 953 200\$ à 1 421 200\$ soit une hausse de 49%.
 - Dans ce cas, ce sont les gîtes et les résidences de tourisme qui ont été évalués selon les nouveaux critères gouvernementaux qui subissent une augmentation d'évaluation respective de 146% et de 3070%.

2. BUDGET 2016

2.1 INVESTISSEMENTS MAJEURS

Le budget 2016 connaît une augmentation de 118 000\$ par rapport au budget précédent.

Nous prévoyons terminer l'année 2015 avec un surplus d'opération du fait qu'un montant de 220 115\$ sera comptabilisé en surplus suite aux travaux de rénovations du quai de Port-au-Persil terminé en 2013 car il y a plus de 2 ans que nous avons produit notre reddition de comptes au Gouvernement fédéral et cette somme ne nous fut pas réclamée. De ce montant, un montant de 113 900\$ a été récupéré en ristourne additionnelle de taxes.

Nous utiliserons ce montant pour faire des investissements majeurs en 2016, tels :

- Mise à niveau de nos infrastructures municipales en voirie (trottoir, garage);
- Achat de terrains (halte de la Rivière-Noire et 4^e chute);
- Phase 2 du terrain de balle-molle;
- Optimisation de notre camping municipal dont un projet de piscine;
- Projet de la Stratégie Maritime;
- Place Modesto Zadra;
- Mise à niveau du bureau d'accueil touristique;
- Mobilier pour l'hôtel de ville suite à l'ajout de bureaux.

2.2 TAXES DE SERVICES (justification de la variation des taux)

2.2.1 Ordures

La diminution de 10\$ par logement suite à la baisse de la quote-part de la MRC.

2.2.2 Aqueduc

1. Lors du dépôt du rapport financier 2015, nous vous avons informé d'une somme de 278 945\$ à remettre à nos contribuables suite à la bonification de notre subvention qui est passée de 80% à 87% pour nos travaux de mise aux normes.
2. Suite au refinancement de notre dette à long terme, le taux de financement passe de 2,83% à 1,59%, ce qui représente une économie annuelle de l'ordre de 28 000\$.

2.2.3 Assainissement

Vétusté de nos équipements. Nous avons 3 pompes pour les postes de pompage. Le remplacement de chaque pompe coûte environ 45 000\$. Nous les remplaçons en alternance.

2.2.4 Vidange des fosses septiques

Indexée selon l'indice du prix à la consommation (1.1%).

3. COMPTE DE TAXES 2016

À titre comparatif, un immeuble résidentiel qui était évalué à 120 000\$ et qui subit la hausse d'évaluation moyenne de 15% passerait à une évaluation de 138 000\$ paiera 29\$ de plus sur son compte de taxes 2016 par rapport à l'année 2015 si elle bénéficie de tous les services municipaux (aqueduc, assainissement, vidange et collecte sélective).